

¡ Vive la grammaire !

I / INTRODUCTION

Pour répondre à la demande de quelques adhérents, nous vous proposons un article sur le pluriel des noms d'oiseaux. En effet, la liste du *POG* nous donne l'orthographe et le nom officiels des quelque 720 espèces d'oiseaux de notre région et instaure de cette manière une règle qui permet de faciliter les échanges. Ainsi la Chouette effraie d'*Oiseaux de Guyane* se nomme désormais "Effraie des clochers", *Motmot houtouc* s'orthographie maintenant *Momot houtouc* et *moucherolle* a changé de genre. Mais chacun a pu constater qu'il est souvent délicat de mettre ces noms au pluriel, d'autant plus que ces mots sont la plupart du temps inconnus des dictionnaires. Ici, les règles sont absentes, incertaines ou méconnues. Cet article essaie donc de faire le point en s'inspirant, le cas échéant, des règles qui s'appliquent à des mots équivalents dans la langue courante. Pour essayer de présenter l'ensemble des règles qui régissent le pluriel des noms composés, nous avons dû parfois, en l'absence d'exemples guyanais, trouver des illustrations à l'extérieur du département (suivies par *). Enfin, dans les cas douteux, et dans un souci de rationalisation, nous avons choisi d'appliquer les rectifications orthographiques recommandées dans le *Journal officiel* du 6 décembre 1990¹.

II / LES NOMS D'OISEAUX

Le nom d'un oiseau est d'abord un groupe nominal figé (= synapsie), c'est-à-dire qu'on ne peut ni substituer ni déplacer un mot (*Vacher luisant* par *Brillant Cowboy*), qu'on ne peut pas changer le genre de ce GN (une vachère luisante n'est pas la femelle du Vacher luisant), que celui-ci n'a pas de diminutif (un vacherin géant n'est pas un poussin de Vacher géant), etc. Grammaticalement, ce GN figé comprend :

A / une base nominale générique, c'est-à-dire :

- 1- le plus souvent un nom simple (*bécasseau*, *martinet*, *microtyran*, *tyran*, *tyranneau*, etc.) ;
- 2- plus rarement un nom composé (*bec-en-ciseaux*, *gobemoucheur*, *grand-duc*, *guit-guit*, *martin-pêcheur*, etc.).

B / un caractérisant spécifique, c'est-à-dire, pour simplifier, soit :

- 1- un adjectif qualificatif (*bicolore*, *vert*, etc.) ;
- 2- un nom apposé (*échasse* dans *Buse échasse*, *maïpouri* dans *Caique maïpouri*, etc.) ;
- 3- un complément du nom (*à ventre roux*, *d'Amazonie*, etc.) ;
- 4- un verbe + nom (*casse-noisette*, *garde-bœufs*).

L'accord du pluriel au sein de ce GN suit à la fois une logique grammaticale et la logique du bon sens. Ces deux logiques ne sont pas incompatibles mais parfois contradictoires comme on le verra plus loin.

III / LES ACCORDS DE LA BASE DU GN

1- Accord du nom simple

Il suit les règles habituelles du pluriel.

a) Règle générale. Les noms font leur pluriel en -s.

Exemples. *Des coulicous*, *des géocoucous*, *des savacous*, *des tinamous* (pluriel régulier des mots en -ou), *des mangous*, *des onorés*, *des oxyrhynques*, *des samaragdans*, etc.

■ Pour l'accord des noms propres devenus des noms communs, sur le modèle botanique *des marguerites*, *des narcisses*, *des véroniques*, on écrira *des arianes*, *des attilas*, *des myrmidons*, etc.

b) Cas particuliers. Les mots dont le singulier se termine par -al, -au ou -eau prennent, de manière régulière, leur pluriel en -x.

Exemples. *Un cardinal* / *des cardinaux*, *un ibijau* / *des ibijaux*, *un piauhaus* / *des piauhausx*, *un tyranneau* / *des tyranneaux*, etc.

■ Et sept mots se terminant par -ou font leur pluriel en -x, dont *hiboux*.

2- Accord du nom composé

L'accord au sein du nom composé dépend des éléments dont il est constitué mais aussi des usages et des dictionnaires, très variables².

a) Nom + adjectif // adjectif + nom. Les deux éléments s'accordent.

Exemples. *Un bec-croisé** / *des becs-croisés* ; *un grand-duc* / *des grands-ducs*.

■ Lorsque les deux éléments sont soudés, seul le dernier porte le pluriel (*des gorgebleues**, *des rougegorges**).

b) Nom + nom. Les deux noms s'accordent (*des martins-pêcheurs*).

■ Pour les noms redoublés³ reliés par un trait d'union (*guit-guit*), afin de rationaliser les accords, on suivra la même règle et l'on écrira *des guits-guits* (comme *des bouis-bouis* ou *des gris-gris* proposés par le Robert).

c) Nom + complément du nom. On trouve de manière traditionnelle *des pot-au-feu* mais *des pots-de-vin*. On systématisera en accordant toujours et seulement le nom (*des coqs-de-roche*, *des pailles-en-queue*). Pour le CdN, voir la partie IV 3a.

Remarque. Pour *Bec-en-ciseaux*, le CdN est toujours au pluriel ; le bec ressemble en effet à des ciseaux.

d) Verbe + nom. Seul le nom s'accorde (*des gobemoucheurs*, *des tournepierres*, et non *des tournentpierres*).

IV / LES ACCORDS DES MOTS CARACTÉRISANT LA BASE

Pour savoir quelle règle appliquer, il est indispensable d'identifier la nature du terme complétant le nom générique.

1- Accord de l'adjectif

a) Règle générale. L'adjectif, placé avant ou après le nom, s'accorde avec le nom qu'il qualifie.

Exemples. *Des Aras bleus* (le seul mot en -eu avec pneu qui ne prenne pas un -x au pluriel), *des Gobemoucheurs tropicaux*, *des Grands Urubus*, *des Urubus noirs*, etc.

■ Les néologismes⁴ calqués sur les adjectifs latins suivent la même règle.

Exemples. *Des Grisins spodiopiles*, *des Myrmidons longipennes*, *des Pics affins*, *des Platyrrhynques poliocéphales*, etc.

b) Cas particuliers. Dans trois cas, les adjectifs sont invariables.

Règle 1. Les adjectifs de couleur par dérivation impropre⁵ (des noms à l'origine) sont invariables.

Exemples. *Des Colibris améthyste*, *des Coqs-de-roche orange* (mais *des Parulines orangées* car c'est un adjectif véritable), *des Élanions perle*, *des Guits-guits émeraude*, *des Manakins cannelle*, *des Merles cacao*, *des Tamatias pie* (mais *des pies* car dans ce cas, c'est un nom), *des Tangaras vermillon*, etc.

■ Quelques noms d'oiseaux utilisent des "adjectifs de couleur" atypiques mais qui suivent la même règle : *des Conures soleil* (= "jaune éclatant"), *des Coulicous manioc* (= "marron et beige" comme le tubercule), *des Sicales bouton-d'or* (= "jaune vif" comme la fleur), *des Trogons aurore* (du nom latin *aurora* = "teinte dorée du soleil levant").

■ Quelques adjectifs issus de noms (*fauve*, *mauve*, *nègre*, *rose*...) font exception à cette règle (*des Grives fauves*, *des Flamants roses*, *des Organistes nègres*), mais, en cas de doute, n'importe quel dictionnaire indique si l'adjectif est invariable ou non.

Remarque. Dans *Piaye écureuil*, le qualificatif ne renvoie pas à la couleur de l'oiseau (*écureuil* serait alors invariable) mais à son agilité à sauter d'une branche à l'autre dans la végétation dense ; *écureuil* est donc une apposition et on écrit *des Piayes écureuils*.

Règle 2. Les adjectifs de couleur sont invariables lorsqu'ils sont coordonnés (= reliés par *et*).

Exemples. *Une Hirondelle bleu et blanc* / *des Hirondelles bleu et blanc* = 1 seule espèce (comparez à *des hirondelles bleues et blanches* = 2 espèces : des hirondelles bleues et des hirondelles blanches), *des Aigles noir et blanc*, etc.

Règle 3. Les adjectifs sont invariables lorsqu'ils sont eux-même qualifiés.

Exemples. *Une Ariane vert-doré* / *des Arianes vert-doré*, *des Évêques bleu-noir*, *des femelles gris-de-plomb*, etc.

■ On considèrera *flavert*, mot-valise qui résulte de la contraction de *flavescent* et *vert*, comme un adjectif régulier. Cet adjectif fait partie des nombreux néologismes créés par les ornithologues, comme *brunoir* (brun + noir), *cyanictère* (bleu + jaune), *leucomèle* (blanc + noir), *rosalba* (rose + blanc), *rouviolette* (roux + violet), *rufalbin* (roux + blanc)..., et suit la règle générale. On écrira donc *des Cardinaux flaverts*, *des Barbacous rufalbins* ou *des Trogons rosalba* comme on écrit déjà *une Colombe rouviolette* (remarquez l'accord au féminin).

■ De même lorsque les deux adjectifs de couleur sont soudés, le pluriel se met régulièrement à la fin du mot (*un Émeraude orvert* / *des Émeraudes orverts*).

Remarque. En ce qui concerne *Colibri tout-vert*, ce n'est pas l'adjectif de couleur qui est qualifié mais l'oiseau, *vert* prendra donc un -s au pluriel, contrairement à *tout* qui est ici invariable car c'est un adverbe (= "entièrement") : *des*

Colibris tout-verts (comme *des enfants tout petits* ou *des tout-petits*).

2- Accord du nom en apposition

Des groupes nominaux de constructions grammaticales apparemment semblables peuvent dissimuler des logiques très différentes.

Exemple 1. *Carouge loriot / Oriole moriche*. Voici deux GN constitués chacun de deux noms, mais si *Carouge* et *loriot* ont un rapport d'identité (*loriot* est donc une véritable apposition), ce n'est pas du tout le cas pour *Oriole* et *moriche* puisque ce dernier mot désigne le Palmier bêche *Mauritia flexuosa* en espagnol. Le caractérisant *moriche* est donc un complément du nom dont on a supprimé la préposition par asyndète⁶ (comme dans *Grimpar bec-en-coin* = "Grimpar à bec en coin") et que l'on pourrait paraphraser par "Oriole des moriches", sur le modèle de *Tangara des palmiers*.

Selon les grammaires traditionnelles, les deux noms s'accordent dans le premier GN et seulement *Oriole* pour le second. "Les deux éléments prennent la marque du pluriel. Si le second nom (avec ou sans préposition) est complément du premier, seul le premier nom est variable." (Grevisse & Lenoble-Pinson, 1998, § 573)

Exemple 2. *Caurale soleil / Conure soleil*. Dans le premier GN, *soleil* est un complément du nom en asyndète (= "Caurale à soleil" [sur les ailes]) ; dans le second, il s'agit, par dérivation impropre, d'un adjectif de couleur (= "jaune éclatant"). Mais dans les deux cas, *soleil* est invariable.

Règle générale. Comme il est impossible et impensable d'avoir à connaître à la fois l'oiseau et sa biologie, le sens des mots, leur étymologie et les relations logiques qu'ils entretiennent entre eux ou avec l'animal pour pouvoir accorder (méthode particulièrement difficile pour les mots opaques comme le sont souvent les noms d'oiseaux), il faut donc rationaliser les règles et, à la suite des rectifications de 1990, en dehors des cas d'invariabilité identifiés dans cet article, donner la marque du pluriel au deuxième nom, y compris pour les mots étrangers. Les rectifications, qui préconisent de renforcer "l'intégration des mots empruntés en leur appliquant les règles du pluriel du français", osent ainsi des *aprioris* ou des *erratas*, pourtant invariables dans le *Robert*.

On profitera, en outre, de la tolérance que laisse *Le bon usage* (Grevisse & Goosse, 1993, § 339c), incontournable ouvrage de référence qui déclare "[qu'] on ne blâmera pas" la marque du pluriel au second élément, et on suivra les règles suivantes.

a) Appositions véritables. Le deuxième mot en apposition se définit par un rapport d'identité avec le premier mot qu'il complète. Dans la ligne des règles habituelles, on écrira *des Agamis trompettes*, *des Buses urubus*, *des Caiques maïpouris*, *des Carouges loriots*, *des Colibris avocettes*, *des Gallinules poules-d'eau*, *des Grallaires grands-beffrois*, *des Piayes écureuils*, *des Tétémas coqs-de-bois*... comme on écrit déjà *des oiseaux-lyres** ou *des oiseaux-mouches*.

■ Le pluriel s'applique aussi aux appositions issues de noms propres⁷ (qui ont perdu leur majuscule). Sur le modèle *une reine-claude / des reines-claude*s, *une reine-marguerite / des reines-marguerite*s, on écrira *des Grues antigones** ou *des Sporophiles petits-louis* (bien que le déterminant n'ait rien à voir avec le prénom ni avec Louis Petit (1854-1943), naturaliste français qui collecta en Angola entre 1876 et 1884, puisqu'il s'agit d'une francisation abusive du chant de l'oiseau "ti-lwi").

■ Les appositions qui sont de véritables noms propres (pas d'oiseaux de Guyane concernés) restent bien sûr invariables (*un Circaète Jean-le-Blanc** / *des Circaètes Jean-le-Blanc*).

b) Mots amérindiens. Ce sont de véritables appositions car ils correspondent souvent aux noms autochtones des oiseaux. On écrira *des Caracaras cheriways*, *des Cigognes maguaris*, *des Érismaures routoutous* (comme *des roudoudous*), *des Hirondelles tapères*, *des Tinamous souis*, *des Troglodytes aradas*...

c) Onomatopées³. On systématisera en écrivant *des Chouettes huhuls*, *des Courlis corlieux* (pluriel régulier des mot en -eu, sauf pneu et bleu), *des Momots houtoucs*, *des Sternes caugeks*, *des Tyrans quiquivis*...

d) Néologismes "atypiques". *Des Tétémas colmas* (= COLlier + MARque, COL + MA = *colma*, en référence à la gorge blanche de la femelle), *des Troglodytes bamblas* (= à BANde BLAnche, BAN + BLA = *bambla*), deux mots forgés par Buffon en 1770.

e) De manière générale, tous les mots étrangers ou de sens obscur. On systématisera le pluriel, quelle que soit la signification des caractérisants : *des Amazones aourous* (pluriel régulier des mots en -ou), *des Araçaris grigris*, *des Butors mirasols* (= "regardesoleils" en espagnol), *des Callistes diables-enrhumés*, *des Callistes syacous* (pluriel régulier des mots en -ou), *des Canards musqués* (sens très controversé), *des Canards souchets* (signifiant "cuillères" ?), *des Colibris guainumbis* (selon Lesson : "Dans quelques cantons du Brésil, les colibris portaient anciennement, chez les naturels, le nom de Guainumbi."), *des Coquettes huppés-cols* (sauf oublis, c'est la seule apposition composée N + N, sur le modèle *des billets allers-retours*), *des Guits-guits saïs*, *des Ibis mandores* (sortes de luths), *des Milans diodons* (du grec

"deux dents"), *des Orioles moriches* ("Palmiers bâches" en espagnol, complément en asyndète non identifiable), *des Pics ouentous* (pluriel régulier des mots en -ou, *wetu* désigne tous les Pucidés en langue karib), *des Sporophiles faux-bouvrons*, *des Sternes pierregarins* (mot d'origine picarde qui signifie "se tenir en alerte sur des pierres"), *des Sternes hansels* (qui signifie, en allemand, "petit coq des poissons", donc une véritable apposition), *des Touis étés* ou *paras*...

3- Le complément du nom

Dans tous les cas, le complément du nom (avec ou sans préposition) est invariable. "*Si le second nom (avec ou sans préposition) est complément du premier, seul le premier nom est variable.*" (Grevisse & Lenoble-Pinson, 1998, § 573)

a) Avec préposition. Le groupe prépositionnel, fixé par la nomenclature et le bon sens, est invariable (toujours au singulier ou toujours au pluriel). Il utilise le plus souvent la préposition *à* ou *de*.

Exemples. *Un Grimpar à bec courbe / des Grimpars à bec courbe* (même en groupe, ils n'ont qu'un seul bec chacun), *un Grimpar de Perrot / des Grimpars de Perrot*, *un Grimpar des cabosses / des Grimpars des cabosses*.

b) Sans préposition. Sauf oublis, nous comptons une quinzaine de noms d'oiseaux guyanais utilisant un caractérisant dont l'origine est un groupe prépositionnel d'où la préposition a disparu (= asyndète).

b1) Les noms en asyndète désignant une partie du corps. Sauf oublis, ils sont 9 au total : *Cacique cul-jaune* (= "Cacique à cul jaune"), *Cacique cul-rouge* (= "Cacique à cul rouge"), *Conirostre cul-roux*, *Élénie tête-de-feu*, *Grimpar bec-en-coin*, *Milan bec-en-croc*, *Océanite cul-blanc*, *Organiste cul-blanc* et *Tangara coiffe-noire*.

Exemples. On écrira au pluriel *des Éléniés tête-de-feu*, *des Grimpars bec-en-coin*, *des Organistes cul-blanc*, *des Tangaras coiffe-noire*, etc.

■ Mais lorsque les deux éléments sont soudés (*colvert*, *culblanc*), le mot ainsi formé devient un nom apposé et prend régulièrement le pluriel en finale (*des Canards colverts**, *des Chevaliers culblancs**).

Remarque. Pour les noms *Moucherolle rougequeue*, *Anabate rougequeue* et *Paroaire rougicap*, les caractérisants posent problème car ils ont une construction inhabituelle. Bien qu'ils leur ressemblent, ils ne sont pas construits sur les modèles précédents car ils ne correspondent pas à la paraphrase "Moucherolle à queue rouge" ou "Paroaire à tête rouge". Ces mots sont en vérité des calques du caractérisant latin pour les deux premiers (*erythrurus* et *ruficaudatus*) et anglais pour le troisième (*red-capped*). Comme leur équivalent étranger, ce sont des adjectifs réguliers et s'accordent donc normalement en français. On écrira alors *des Moucherolles* ou *des Anabates rougequeue*s et *des Paroaires rougicaps*.

b2) Les noms en asyndète issus de noms propres (sans majuscule). Sauf oublis, ils sont 3 au total : *Colibri corinne* (= "Colibri de Corinne"), *Cotinga pompadour* (= "Cotinga de Pompadour") et *Martinet claudia* (= "Martinet de Claudia"). Sur le modèle *des bains-marie* (= "bains de Marie"), *des sauces béchamel* (= "sauces de Béchamel"), *des timbres-poste* (= "timbres de la Poste") où une relation de possession unit le nom commun au nom propre qui le suit, on assimilera ces déterminants compléments à des mots invariables et on écrira *des Colibris corinne*, *des Cotingas pompadour*, *des Martinets claudia*.

■ Les caractérisants qui sont de véritables noms propres en asyndète (pas d'oiseaux de Guyane concernés) restent aussi, bien sûr, invariables (*un Busard Saint-Martin** (= "Busard de la Saint-Martin") / *des Busards Saint-Martin*).

Remarque. On ne confondra pas la construction de *Grue antigone* où *antigone* est une apposition qui s'accorde (= "une grue qui est comme Antigone", sans doute en raison de la large plage rouge du cou et des joues) avec la construction de *Colibri corinne* où *corinne* est un complément du nom en asyndète (= "Colibri de Corinne"), donc invariable.

b3) Les noms divers en asyndète. Comme tous les compléments du nom, ils restent invariables.

Exemples. *des Bataras demi-deuil* (= "en demi-deuil"), *des Caurales soleil* (= "à soleil"), *des Onorés zigzag* (= "à zigzag").

Remarque. Malgré la fréquence de ces deux noms dans la langue courante, deux "faux noms en asyndète" sont à relever. Dans *Manakin auréole*, le qualificatif résulte de la francisation de l'adjectif latin *aureola*, qui signifie "doré", et s'accorde donc normalement (*des Manakins auréoles*).

Dans *Tyranneau minute*, le qualificatif résulte aussi de la francisation de l'adjectif latin *minutus* signifiant "petit" et s'accorde donc normalement (*des Tyranneaux minutes*).

4- Le verbe + nom (soudés ou non)

Ce groupe fonctionne comme une apposition. Sur le modèle *un casse-noisette* (l'objet) / *des casse-noisettes*, *un tournepierre* / *des tournepierres*, le verbe est invariable mais le nom se met au pluriel. On écrira donc *des Manakins casse-noisettes*, *un Héron garde-bœufs* / *des Hérons garde-bœufs* (nom invariable selon la nomenclature).

5- Conclusion

Les accords les plus délicats concernent ceux du deuxième nom dans les GN composés de deux noms juxtaposés car,

selon les cas, ces GN correspondent à des constructions (et donc des analyses grammaticales) très différentes. En attendant que les rectifications orthographiques soient largement appliquées pour pouvoir systématiser le pluriel à ce deuxième nom, on suivra les règles habituelles :

- a) 2^{ème} nom utilisé comme adjectif de couleur = **invariable** (*des Conures soleil, des Coulicous manioç*).
 b) 2^{ème} nom avec préposition connue mais absente = **invariable** (*des Caurales (à) soleil, des Martinets (de) claudia*).
 c) 2^{ème} nom avec préposition inconnue et absente (mot étranger ou de sens obscur) = **accord** (*des Guifettes moustacss* , des Orioles morichs*).
 d) 2^{ème} nom en apposition = **accord** (*des Caiques maïpouriss, des Piayes écureuils*).

V / TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES ACCORDS DU PLURIEL DES NOMS D'OISEAUX

A / NOMS GÉNÉRIQUES		
Natures	Règles	Exemples
A1- Nom simple	Accords réguliers	<i>Des coulicou<u>s</u>, des hibou<u>x</u>, des ibijau<u>x</u></i>
A2- N. composé	a) Les noms et adjectifs s'accordent	<i>Des bec<u>s</u>-croisé<u>s</u>* , des petit<u>s</u>-duc<u>s</u></i>
	b) Avec 2 éléments soudés, seul le dernier porte le pluriel	<i>Des gorgebleu<u>s</u>* , des rougegorge<u>s</u>*</i>
	c) Les compléments du nom et les verbes sont invariables	<i>Des coq<u>s</u>-de-roche<u>s</u>, des tournepierre<u>s</u></i>

B / CARACTÉRISANTS SPÉCIFIQUES		
Natures	Règles	Exemples
B1- Adjectif	a) De manière régulière, l'adjectif s'accorde	<i>Des Gobemoucheron<u>s</u> tropicau<u>x</u>, des Moucherolle<u>s</u> royale<u>s</u></i>
	b) Adjectif de couleur invariable s'il provient d'un nom	<i>Des Élanion<u>s</u> perle<u>s</u>, des Merle<u>s</u> cacao<u>s</u></i>
	c) Adj. de couleur invariables lorsqu'ils sont coordonnés	<i>Des Hirondelle<u>s</u> bleu<u>u</u> et blanc<u>ç</u>, des Tangaras noir<u>r</u> et blanc<u>ç</u></i>
	d) Adjectif invariable s'il est lui-même qualifié	<i>Des Évêque<u>s</u> bleu-noir<u>s</u>, des femelle<u>s</u> gris-de-plomb</i>
B2- Nom apposé	a) Apposition identifiable (nom connu) = accord	<i>Des Agami<u>s</u> trompette<u>s</u>, des Buse<u>s</u> urubu<u>s</u>, des Grue<u>s</u> antigone<u>s</u>*</i>
	b) Apposition non identifiable (mot de sens obscur) = accord	<i>Des Érisma<u>t</u>ures routoutou<u>s</u>, des Sterne<u>s</u> hansel<u>s</u></i>
B3- Complément du nom	a) Avec préposition = invariable	<i>Des Grimpar<u>s</u> à bec courbe<u>s</u>, des Grimpar<u>s</u> des cabosse<u>s</u></i>
	b) Nom en asyndète = invariable	<i>Des Caciq<u>e</u>s cul-rouge<u>s</u>, des Colibri<u>s</u> corinne</i>
B4- Verbe + nom	Seul le nom s'accorde (verbe soudé ou non)	<i>Des Alouette<u>s</u> haussecol<u>s</u>* , des Manakin<u>s</u> casse-noisette<u>s</u></i>

* signale des oiseaux extérieurs au département.

VI / REMERCIEMENTS

Ce texte n'aurait jamais vu le jour sans la sollicitation d'Alexandre Renaudier, qui ne se doutait probablement pas sur quel terrain incertain² il me faisait mettre les pieds. MM. Henry Landroit (secrétaire de l'APARO, Association pour l'application des recommandations orthographiques, en Belgique) et Alain Fossé (de la CINFO) ont permis à ce travail de trouver des lecteurs spécialisés. Les réflexions sur les accords des mots composés doivent ainsi beaucoup à madame Michèle Lenoble-Pinson, professeure aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles), membre du Conseil international de la langue française (Paris) et auteure de nombreux articles sur les noms composés, qui m'a aimablement envoyé un texte éclairant sur le sujet. Je n'ai cependant pas eu la hardiesse de suivre ses propositions jusqu'au bout, me cantonnant aux limites acceptables par la grammaire traditionnelle et... les ornithologues. Michel Gosselin, responsable des collections du Musée de la nature à Ottawa (Canada) et membre de la CINFO, par ses remarques stimulantes et son

érudition étymologique, a rectifié plusieurs incohérences.

VII / RÉFÉRENCES

- BÉCHADE H.-D. (1994). *Grammaire française*, Presses universitaires de France.
- CABARD P. & CHAUVET B. (2003). *L'Étymologie des noms d'oiseaux*, Belin / Éveil nature.
- CHEVALIER C. *et alii* (1998). *Grammaire du français contemporain*, Larousse.
- Conseil supérieur de la langue française (1990). « Les rectifications de l'orthographe », *Journal officiel de la République française. Documents administratifs*, 6 décembre 1990 (le rapport complet est consultable sur le site Internet de l'Académie française : www.academie-francaise.fr/langue/orthographe/plan.html).
- GAFFIOT F. (2000). *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire latin-français*, Hachette, nouv. éd. rev. et corr.
- GÉPOG (2003). *Portraits d'oiseaux guyanais*, Ibis rouge.
- GREIMAS A. J. (1986). *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Larousse.
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (1993). *Le bon usage. Grammaire française*, Duculot, 13^e éd.
- GREVISSE M. & LENOBLE-PINSON M. (1998). *Le français correct. Guide pratique*, Duculot, 5^{ème} éd. révisée et actualisée.
- JOBLING J. A. (1991). *A dictionary of scientific bird names*, Oxford University Press.
- LENOBLE-PINSON M. (2006). « *Sujet bateau ou exposé suicide : l'orthographe des mots composés* » in *Actes du colloque « L'orthographe française à l'épreuve du supérieur »* : 81-95, Presses universitaires de Louvain.
- LPO. *Liste des oiseaux du Paléarctique occidental en France* (cette liste est consultable sur www.lpo.fr).
- POUGEOISE M. (1998). *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Armand Colin.
- RENOVOU (Réseau pour la nouvelle orthographe du français) (2004). *Le millepatte sur un nénufar. Vadémécum de l'orthographe recommandée* (site Internet : www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/ROM/ess.html).
- REY A. (dir.) (1998). *Grand Robert de la langue française*, dictionnaires Le Robert, 3 tomes.
- REY-DEBOVE J. & REY A. (dir.) (2002). *Le nouveau petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, dictionnaires Le Robert.
- WAGNER R. L. & PINCHON J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette.

VIII / NOTES

1. En outre, ce texte applique (partiellement) les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l'Académie française et parues dans le *Journal officiel* du 6 décembre 1990.
2. Petit florilège concernant le pluriel des noms composés.
 - a) "*Le pluriel des noms composés est sans doute le domaine le plus difficile de toute la grammaire française quant à l'orthographe.*" (M. Grevisse et A. Goosse, 1993, § 514)
 - b) "*C'est une question complexe soulevant bien des problèmes. Le classement ci-dessous se propose de donner des lignes générales, étant entendu qu'il existe de nombreuses exceptions et anomalies.*" (H.-D. Béchade, 1994, § 109)
 - c) "*[...] les règles simples que l'on peut formuler à ce sujet comportent une quantité d'exceptions plus ou moins justifiées. Celles-ci constituent autant de cas d'espèce sur lesquels on consultera soit Littré, soit une grammaire d'usage complète.*" (R.-L. Wagner & J. Pinchon, 1991, § 47)
 - d) "*On se contentera ici de donner quelques règles générales, et on renverra au dictionnaire pour les cas embarrassants.*" (C. Chevalier *et alii*, 1988, § 261)
 - e) "*Il faudrait absolument des règles simples et claires, que l'on puisse enseigner et que l'on puisse appliquer, sans devoir toujours recourir au dictionnaire. Encore conviendrait-il que celui-ci ait la même opinion que ses concurrents !*" (A. Goosse, *L'orthographe encore. La Libre Belgique*, 29 juin 1981, cité par M. Lenoble-Pinson, 2006)
3. "*Le pluriel des onomatopées. En principe l'onomatopée est tj. inv. mais on relève des exceptions. En outre, ces règles sont imprécises et mal fixées. Lorsque l'onomatopée est composée de deux éléments, la difficulté s'accroît : parfois c'est le second élément qui prend la marque du pl., parfois ce sont les deux éléments ou bien encore tout l'ensemble reste au sing.*" (M. Pougeoise, 1998, p. 258)
4. Un néologisme est un mot nouveau dans la langue (comme *logiciel* et la plupart des mots liés à l'informatique par exemple). En ornithologie, ces néologismes sont d'ailleurs souvent des hapax (qui n'ont qu'un seul emploi), comme les adjectifs *affin*, *flavert*, *spodiopile*, etc.
5. La dérivation impropre consiste à faire passer un mot d'une nature (= classe) à une autre. Exemples : *un Canard à col vert* (= groupe prépositionnel) / *un Colvert* (= nom), *un Émeraude orvert* (= adjectif de couleur) / *un Orvert* (= nom) ou *diner* (= verbe) / *un diner* (= nom), *Marie, couche-toi là.* (= phrase) / *une Marie-couche-toi-là* (= nom).
6. Un nom est en asyndète lorsqu'il est attaché directement, sans mot de liaison, à un autre nom dont il complète le sens (*Caurale soleil* = "Caurale à soleil [sur les ailes]", *Colibri corinne* = "Colibri de Corinne").

7. Lorsqu'un nom propre est utilisé comme nom commun (par exemple, pour qualifier un avare, on dira un harpagon), on appelle ce procédé une antonomase.

IX / TESTEZ-VOUS AVANT DE PUBLIER

1- Questions

1) Que signifie *émerillon* dans *Faucon émerillon* ?

a) "petit faucon" : c'est donc une apposition véritable = accord selon la grammaire habituelle,

b) "d'Émérillon" (Amérindien de Guyane) : c'est donc un nom complément en asyndète = invariable selon la grammaire habituelle,

c) "couleur émeri" (type de roche métamorphique) : c'est donc un adjectif de couleur issu d'un nom = invariable selon la grammaire habituelle.

2) Grammaticalement, quelle est la nature de *échasse* dans *Buse échasse* ?

a) un adjectif de couleur issu d'un nom, donc invariable selon la grammaire habituelle (*échasse* = "noir et blanc")

b) un nom en asyndète, donc invariable selon la grammaire habituelle (*échasse* = "à échasses"),

c) une apposition véritable qui s'accorde selon la grammaire habituelle (*échasse* = "qui ressemble à une échasse").

3) Orthographiez correctement les dix mots suivant en italique.

Les corbeaux sont *tout*¹ *noir*² mais les *pie*³ sont des oiseaux *noir*⁴ et *blanc*⁵, c'est-à-dire *pie*⁶, tout comme les moucherolles *pie*⁷, qui ne sont pourtant pas des *pie*⁸, et comme, tant pis, les bovins *pie*⁹ de Normandie aux lourds pis, non pas chargés de pipi mais de lolo, qui, depuis qu'ils épient les trains ou l'épi de blé, ont bien dû, malgré les apparences et leur pépie, finir par découvrir l'ultime chiffre de pi, l'une des oeuvres *pie*¹⁰ de la science que l'on ne contempera jamais assez.

2- Réponses

1) Le qualificatif de ce rapace vient de l'ancien français *sménil* qui signifiait "petit faucon". On pourrait donc traduire *Faucon émerillon* par "Faucon petit-faucon" et *émerillon*, comme toute apposition, doit s'accorder. Mais contrairement à la logique habituelle, quelle que soit la réponse, nous mettrions le pluriel à *émerillon* par souci de rationaliser les accords.

2) Réfléchissons grammaticalement : l'adjectif de couleur pour *noir et blanc* est *pie*, la Buse échasse (remarquez le singulier) ne possède pas d'échasses à proprement parler, contrairement au Bécasseau à échasses (remarquez le pluriel), mais ressemble au célèbre Recurvirostridé par ses longues pattes orangées. Par conséquent, *échasse*, comme toute apposition, doit s'accorder.

3) **1** : invariable (c'est un adverbe = "entièrement") ; **2** : noirs (accord régulier de l'adjectif) ; **3 & 8** : pies (accord, ce sont des noms) ; **4 & 5** : invariables (deux couleurs coordonnées) ; **6, 7 & 9** : invariables (adjectifs issus d'un nom) ; **10** : pies (accord régulier, adjectif synonyme de *pieuses*, sans aucun rapport avec la couleur pie).

Mai-juillet 2006.

Jean-Pierre Policard.

Pour toute remarque ou tout commentaire, vous pouvez m'envoyer un courriel à jeanpierrepol@voila.fr